



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

myofasciite à macrophages

Question écrite n° 26226

Texte de la question

M. Serge Blisko attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nouvelle maladie appelée myofasciite à macrophages. Son apparition fait suite aux campagnes de vaccination intensives lancées en 1993 et 1994 et aux modifications des modes vaccinaux (passage de la voie sous-cutanée à la voie intramusculaire). Aujourd'hui, plus de 250 personnes sont atteintes de cette maladie. Les recherches effectuées établissent une origine vaccinale aluminique. Si ce lien de causalité est confirmé par l'enquête épidémiologique réalisée par l'AFSSAPS en collaboration avec le GERMMAD, nous sommes face à un problème majeur de santé publique. En conséquence, il lui demande l'état d'avancement de l'enquête épidémiologique, les actions qu'il compte entreprendre pour prévenir et prendre en charge cette nouvelle maladie et s'il entend appliquer le principe de précaution qui prévaut en la matière compte tenu de l'impact humain.

Texte de la réponse

La myofasciite à macrophages est une nouvelle entité anatomo-pathologique, décrite en 1998 par une équipe française appartenant au Groupe d'études et de recherche sur les maladies musculaires acquises et dysimmunitaires (GERMMAD). Elle est caractérisée par l'existence d'une lésion histologique comportant des cellules macrophagiques à l'intérieur desquelles a été identifiée la présence d'aluminium. Les premières investigations exploratoires réalisées par l'Institut de veille sanitaire (InVS) ont avancé, par des arguments épidémiologiques, l'hypothèse d'une association entre la présence de cette lésion et un antécédent de vaccination par des vaccins contenant, comme adjuvant, de l'hydroxyde d'aluminium. Cependant, les premières données épidémiologiques ne permettent pas de conclure sur la signification clinique de la lésion. La réalité d'un lien pathogénique entre la lésion histologique et les tableaux cliniques observés, variables et non spécifiques, telles que fatigue et douleur musculaire, n'est pas établie à l'heure actuelle. Menée sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSaPS) en collaboration avec l'InVS et les équipes ayant décrit la myofasciite à macrophages, une étude épidémiologique est en cours depuis le mois de février 2002. Ce n'est qu'en fonction des résultats préliminaires de cette

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE26226>

étude qui devraient intervenir très prochainement, que l'AFSSaPS pourra alors déterminer la nature des mesures de prévention qu'il conviendra de mettre en oeuvre. L'hydroxyde d'aluminium est utilisé comme adjuvant vaccinal depuis plusieurs dizaines d'années dans le monde pour permettre l'obtention d'un pouvoir immunogène nécessaire à l'efficacité vaccinale. Il est considéré jusqu'à présent comme présentant une sécurité d'emploi satisfaisante. Si d'autres adjuvants d'immunité sont actuellement en cours d'étude dans de nouveaux vaccins, le recul concernant leurs effets est à ce jour insuffisant en terme de suivi de sécurité sanitaire.

Données clés

- Auteur : [M. Serge Blisko](#)
- Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Socialiste
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 26226
- Rubrique : Santé
- Ministère interrogé : santé
- Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7784
- Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8693